

Une campagne de sensibilisation contre les accidents de tracteurs

Jean-Philippe BOUIN Webmaster // 02 51 36 82 04

08/02/2010 | Mise à jour : 11:51



Le ministère de l'Agriculture et la Mutualité sociale agricole lancent une campagne de sensibilisation contre les accidents de tracteurs qui constituent la première cause d'accident mortel avec une machine chez les agriculteurs.

Même s'ils ont considérablement diminué, 74 décès ont été recensés en France entre 2004 et 2007 suite à un accident de tracteur. Les accidents les plus fréquents sont observés en polyculture, élevage et en viticulture, à cause des tracteurs étroits et enjambeurs.

Cette campagne s'appuie sur des visuels et un slogan percutant : « Votre tracteur bascule, et c'est toute votre vie qui bascule ». Ce message est diffusé par voie d'affiche dans les lieux fréquentés par les agriculteurs (chambre d'agriculture, concessionnaires agricoles, etc) et via la presse professionnelle locale et nationale.

Cette campagne a reçu l'appui sur le terrain par cinq partenaires : la FNCuma, le Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole (Sedima), Groupama, le Crédit Agricole Assurances et l'APCA.

Depuis le 1er janvier 2010, la mise en œuvre de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux rend obligatoire l'équipement de tous les tracteurs présents sur une exploitation d'une structure de sécurité anti-retournement. Et en accompagnement de ce nouveau cadre législatif, la campagne de prévention vise aussi à sensibiliser les agriculteurs à de bonnes pratiques permettant d'éviter les accidents. Comme l'entretien régulier des machines, l'utilisation d'engins adaptés, l'utilisation du frein moteur en descente, ou l'aménagement de zones d'évolution à l'extrémité des champs.